

représentent à eux seuls un capital immobilisé de 65 à 70 millions, et il ne faut pas compter moins de 40 millions pour l'autre partie de l'outillage de la fabrique, c'est-à-dire pour les travaux accessoires, la teinture, l'impression, les apprêts, etc., etc.

Il est bien difficile de supputer les quantités de matières qu'absorbe l'industrie lyonnaise à elle seule, car il entre dans les calculs des éléments qui en augmentent l'incertitude : c'est le mélange des fils de *schappe*, de coton ou de laine, d'or et d'argent, c'est aussi la teinture. On a pu faire un compte, hypothétique sans doute, mais qui ne doit pas être éloigné de la vérité, parce qu'on l'a fondé sur des déclarations de détail qui paraissent dignes de foi et dont le contrôle a été possible dans une certaine mesure : 2,000,000 à 2,100,000 kilog. de soies ouvrées (trames et organsins), 800,000 à 900,000 kilog. de soies grèges, 700,000 à 800,000 kilog. de fils de déchets de soie, 2,400,000 à 2,800,000 kilog., très probablement davantage, de fils de coton ou de laine peignée.

Les enregistrements faits à la Condition des soies de Lyon permettent de connaître d'une façon presque certaine la provenance des soies qui alimentent le tissage. L'Asie en a fourni 57 pour 100, l'Italie, 17 1/2 pour 100 et la France 12 pour 100 (c'est la moyenne des sept dernières années). Les approvisionnements de soie des manufactures lyonnaises sont donc pour près des 9/10 tirés de l'étranger.

---